

PERCEPTION ET RÉALITÉ: LE POIDS DU LIEU COMMUN DANS LA SITUATION LINGUISTIQUE DE LA CATALOGNE

Amàlia LLOMBART HUESCA

University of California, Santa Barbara

Maria LLOMBART HUESCA

Université Paris 8

Jean-Claude Anscombe définit les *Topoi*, terme grec pour désigner l'expression « lieux communs » comme des :

principes généraux qui servent d'appui aux raisonnements, mais [qui] ne sont pas le raisonnement. Ils ne sont jamais assertés, en ce sens que leur locuteur ne se présente jamais comme en étant l'auteur (même s'il l'est effectivement), mais ils sont utilisés. Ils sont presque toujours présentés comme faisant l'objet d'un consensus au sein d'une communauté plus au moins vaste (y compris réduite à un individu, par exemple le locuteur).¹

De son côté, Oswald Ducrot précise qu'il s'agit de « croyances présentées comme *communies* à une certaine collectivité »². De ce point de vue, nous pouvons affirmer qu'il existe au sein de la société catalane certaines perceptions liées à l'utilisation du catalan qui sont présentées comme des certitudes et constatons que ces idées préconçues ne concordent pas le plus souvent avec l'analyse de la réalité linguistique. L'objectif de cet article sera précisément d'analyser le lieu commun relatif à l'usage du catalan afin d'examiner les différentes raisons qui peuvent entraîner cette fracture entre perception et réalité.

La langue catalane est une langue romane qui a pour origine le Nord de la Catalogne et qui s'est répandue vers le sud-est de la Péninsule Ibérique au cours de la période de la Reconquête. Le premier grand obstacle rencontré par le catalan sera posé par le roi Philippe V qui, après avoir gagné la Guerre de Succession en 1713, abolira le parlement catalan ainsi que ses lois et interdira l'utilisation du catalan dans les administrations publiques de même que dans les institutions et dans l'enseignement³.

Après la récupération de quelques-uns des droits perdus en 1713, un deuxième coup sera porté à l'utilisation de la langue catalane lors de la prise de pouvoir en Espagne par le général Franco au terme de la Guerre Civile espagnole de 1936-1939. De nouveau, le catalan sera interdit et persécuté en dehors du milieu strictement familial : institutions publiques, enseignement, affichage, médias, etc.

Au lendemain de la mort de Franco en 1975, il y aura une volonté de sauvegarder la langue catalane du point de vue de sa légalité. Aujourd'hui, le territoire linguistique catalan au sein de l'état espagnol se divise en trois autonomies territoriales: la Catalogne, la Communauté Valencienne et les Îles Baléares⁴. Le statut légal de la langue catalane est le suivant : la Constitution espagnole, approuvée en 1978, établit que la langue espagnole est la langue officielle de l'état et requiert que tous les citoyens la connaissent. Parallèlement, elle garantit le caractère officiel des autres langues espagnoles au sein de son territoire géographique, en accord avec leur Statut d'Autonomie respectif. Celui de la Catalogne, approuvé en 1979, proclame le catalan et l'espagnol comme les deux langues officielles de la région, en donnant tout de même au catalan le statut de « langue propre » au territoire. Le Gouvernement Catalan a proposé diverses lois relatives à l'utilisation de la langue dans les différents segments sociaux dont la dernière, la « Nova Llei del Català », fut approuvée en décembre 1997. L'un de ses objectifs était de développer l'article 3 du Statut d'Autonomie de la Catalogne, qui a pour but de sauvegarder, favoriser et normaliser l'utilisation de la langue catalane dans tous les domaines, d'étendre sa connaissance à tous les citoyens et enfin, de garantir l'utilisation spontanée et officielle du catalan et du castillan. Cette loi reconnaît aussi le catalan comme « langue propre », celle de toutes les institutions publiques de la Catalogne, des entreprises et des services publics, des médias d'État, de l'éducation et de la toponymie. Le statut de langue propre sous-entend un effort particulier des institutions pour en promouvoir la connaissance et encourager son utilisation par les citoyens, indépendamment du caractère officiel du catalan et du castillan.

D'un point de vue sociolinguistique, le catalan connaît aujourd'hui une situation particulière dans le cadre européen: il s'agit en effet de la langue « minorisée », (terme sociolinguistique utilisé pour se référer à une langue qui n'est pas prédominante dans toutes les sphères d'activité de son territoire) ayant le plus grand nombre d'utilisateurs (près de sept millions)⁵. Certaines langues dont le nombre d'utilisateurs est de beaucoup inférieur à celui du catalan, comme le finlandais ou le danois (autour de cinq millions chacune)⁶, jouissent du statut de « langues nationales », c'est-à-dire qu'elles sont prédominantes dans tous les domaines de leur territoire respectif.

D'une façon générale en Catalogne, la société juge la condition du catalan positive et considère que le contexte dans lequel il se développe lui est favorable. On estime en effet que ce climat s'est beaucoup amélioré, de même qu'on consi-

dère que, dans les années à venir, ces progrès vis-à-vis de la situation linguistique catalane s'intensifieront. Et pourtant, ces perceptions ne se voient pas confirmées par l'analyse des données relatives à la réalité linguistique en Catalogne, ce qui nous amène à les qualifier de lieux communs. Pour établir l'existence de ce topique, nous nous fonderons, d'une part, sur les données recueillies dans le « Rapport d'enquête sur la politique linguistique de la Généralité et sur l'application de la Loi 1/1998 de politique linguistique », d'après une enquête effectuée dans toutes les provinces de la Catalogne avec un total de 4142 personnes interrogées et présentée par le Département de Culture de la Généralité en février de 1999. Notons que 52,4% de ces personnes se considèrent principalement hispanophones contre 47,6% catalanophones. D'après cette enquête, la situation actuelle de la langue catalane est, en générale, positive et le sera encore plus dans le futur. À la question « Quelle est votre opinion sur la situation actuelle de la langue catalane ? », 68,4% des personnes interrogées répondaient « positive / très positive » devant 7,2% qui l'estimaient « négative / très négative ». Quant à leur opinion sur la situation future de la langue, les pourcentages sont encore plus éloquents : 78,5% l'envisagent « positive / très positive » contre seulement 5,7% « négative / très négative ».

D'autre part, les déclarations des dirigeants politiques des partis majoritaires en Catalogne s'accordent aussi à considérer avantageuse la situation de la langue, ne mettant pas en doute l'avancée du catalan. Seul le jugement relatif à cette évolution et aux lignes de conduite à tenir varie. Dans son message du 11 septembre 2000, le président de la Généralité de la Catalogne et leader de la coalition *Convergència i Unió*, Jordi Pujol, considérait la Catalogne comme un référent linguistique pour toute l'Europe, et ajoutait que dans le domaine linguistique :

qui aurait pu être problématique, s'est uni à la reconnaissance officielle et sociale du rôle des deux langues qu'il y a en Catalogne, et à la légitime et obligée défense de la langue catalane par beaucoup de citoyens, la compréhension que beaucoup de Catalans hispanophones ont eu envers la justification de cette défense, même du besoin [...] d'un traitement spécialement positif envers le catalan.⁷

Pour ce qui est du Parti Populaire, et d'après les déclarations de son dirigeant en Catalogne⁸, Alberto Fernández Díaz, il faudrait mettre fin aux projets de promotion spécifique de la langue catalane puisqu'elle serait déjà arrivée à la « normalité », terme désignant pour lui une « société bilingue où il n'existe aucun problème à propos de la langue ». D'après lui, la Constitution et le Statut d'Autonomie, cadre de référence et de cohabitation de tous les Catalans, ont permis que l'auto-gouvernement atteigne des proportions sans précédent dans l'histoire moderne de la Catalogne. Et il ajoute :

L'un des sujets qui confortent le fait différentiel dans la Catalogne actuel est l'existence d'un bilinguisme presque parfait [...]. L'existence de deux langues, en plus de nous enrichir, nous dote de puissants instruments de communication. Nous devons partir de l'évidence qu'il n'existe aucun problème en Catalogne par rapport à la lan-

gue, parce que les Catalans veulent avoir deux langues [...]. Notre position est d'avancer pour que chaque citoyen puisse s'exprimer librement et sans entrave dans les deux langues. Seulement par la connaissance des deux idiomes peut s'exercer en toute liberté le droit de choisir, dans un contexte où l'impulsion du catalan ne signifie pas avoir le castillan comme adversaire.

De ce discours, nous pouvons donc extraire l'idée que le nécessaire a déjà été fait pour la langue catalane et que la situation actuelle est satisfaisante.

Nous pouvons aussi constater le topique du statut enviable du catalan par la présence d'intitulés triomphalistes dans la presse catalane tel que : « Le catalan gagne du terrain dans l'aire métropolitaine », « 75% des catalans savent déjà parler le catalan », « Le catalan avance de manière soutenue » dans *El Periódico* ou « Pratiquement une personne sur deux vivant en Catalogne sait écrire le catalan » dans *El Punt* ou encore « Le catalan progresse avec les années » dans *Regió7*, tous datés du 16 avril de 1998, au lendemain de la parution des résultats de l'enquête précédemment citée.

Néanmoins, cette perception sur la condition actuelle de la langue catalane, tant de la part de la population que de celle des hommes politiques, contraste avec la réalité des données. Comme il a été dit auparavant, le catalan n'est pas seulement la langue officielle avec l'espagnol, mais elle possède en plus le statut particulier de langue propre, ce qui aurait dû la convertir en langue prioritaire en Catalogne. Pour autant, les chiffres sur l'utilisation du catalan ne reflètent pas une telle situation : dans le domaine administratif, par exemple, seulement 40,30% des fonctionnaires judiciaires comprennent et écrivent le catalan, tandis que dans le domaine des médias, seulement 25,8% de la presse quotidienne éditée en Catalogne est en catalan⁹.

Les données sur la connaissance linguistique du catalan par la population en général ne montrent pas non plus une primauté de la langue catalane sur l'espagnol, pas même une situation d'égalité. D'après les données de 1996, 5% de la population ne comprend pas le catalan, 25% ne sait pas le parler, 28% ne sait pas le lire et 54% ne sait pas l'écrire¹⁰. Rappelons toutefois la mise en garde du professeur Miquel Siguan qui rappelle que les statistiques linguistiques peuvent être trompeuses¹¹. Selon lui, le problème vient en partie de l'optique des données quant au degré de connaissance de la langue que les citoyens estiment avoir, oubliant de prendre en compte l'utilisation réelle de la langue. Les données sur l'usage de la langue catalane peuvent en effet porter à confusion¹²: à la question « Quelle est la langue la plus utilisée dans les situations suivantes ? » les réponses ont été les suivantes :

	Castillan	Catalan
Quand vous parlez avec la famille	52%	46%
Dans les magasins, faisant les courses	46%	46%
Quand vous prenez des notes	61%	38%
Quand vous écrivez à un ami qui parle catalan	59%	39%
Quand vous demandez une information à un inconnu	50%	49%

Un regard rapide sur ces chiffres nous indique que la proportion de personnes ayant tendance à utiliser le catalan dans les situations proposées et la proportion de gens qui utilise plutôt l'espagnol dans les mêmes circonstances sont assez similaires (avec un nombre plus élevé de personnes qui préfère utiliser l'espagnol pour écrire). Même après avoir démontré que la priorité du catalan, qui devrait émaner de son statut de « langue propre », n'existe pas, les statistiques pourraient malgré tout créer une fausse impression de bilinguisme. Par contre, si nous analysons ce que nous indiquent vraiment ces données, les conclusions sont bien différentes : par exemple, 46% de la population « utilise plus » le catalan que l'espagnol dans un magasin et un autre 46% de la population « utilise plus » l'espagnol dans ce même domaine. Encore nous faut-il s'entendre sur la signification de l'expression « utiliser plus » une langue. Il est évident que nous ne pouvons parler qu'une langue en même temps mais lorsqu'une personne « utilise plus » le catalan (que l'espagnol) elle veut dire qu'il y a « plus » d'occasions de parler catalan dans un magasin que d'occasions de parler espagnol. Ceci dit, il est possible que cette personne utilise le catalan dans 51% des occasions où elle se trouve dans un magasin et l'espagnol dans 41% des cas. Les personnes qui vivent cette situation se situeraient dans le groupe de gens qui « utilise plus le catalan » que l'espagnol dans un magasin. D'autre part, il est possible que les 47% de personnes qui « utilisent plus » l'espagnol que le catalan dans un magasin utilisent l'espagnol dans 100% des occasions et jamais le catalan. Les données dont nous disposons sont opaques quant à cette possibilité et nous permettent seulement d'obtenir une idée générale qui ne nous apporte aucune information réelle sur l'utilisation de la langue catalane. Il est vrai que la situation exposée pourrait aussi être vécue à l'inverse, c'est-à-dire que les gens qui utilisent d'avantage le catalan que l'espagnol dans un magasin l'utilise dans 100% des cas et les gens qui utilisent plus l'espagnol le font dans seulement 51% des cas. Ces données, par elles-mêmes, ne nous permettent pas de savoir quel est l'emploi réel de la langue et nous devons pour cela considérer d'autres aspects.

En fait, les données et leur relative objectivité éloignent le thème de l'emploi de la langue d'un aspect qui en soi est fondamental : la fonction linguistique implique dans son cas le plus simple deux personnes. Le fait que ces recensements présentent différents domaines d'utilisation linguistique (un magasin, une banque, le travail) sous-entend l'idée qu'une personne utilise une ou l'autre des deux langues selon la situation. Cette idée trouve une base solide dans la tradition sociolinguistique : Joshua Fishman souligne que le bilinguisme comporte

toujours (dans un délai plus ou moins court) une situation de diglossie, dans laquelle une des langues (L1), qui occupe un niveau de prestige, est parlée par les hautes couches de la société, tandis que l'autre langue (L2) est reléguée aux couches populaires et est utilisée dans des domaines peu prestigieux¹³ (Fishman se scandaliserait sûrement des déclarations de A. Fernández Díaz, puisque l'expression « bilinguisme parfait », d'un point de vu sociolinguistique est en soi un grand contresens). Dans ces circonstances, la sociolinguistique s'intéresse à *qui* parle avec *qui*, dans *quelle situation* et représentant *quel rôle*. Cela a pu être le cas du catalan à d'autres moments de l'histoire, comme par exemple pendant le franquisme, alors qu'elle était persécutée et méprisée par les institutions politiques et se voyait limitée au contexte familiale.

La situation est toutefois plus complexe aujourd'hui : les langues catalane et espagnole sont toutes deux langues de prestige et langues d'emploi populaire. Par conséquent, le choix entre l'emploi d'une langue ou l'autre n'est pas lié au milieu social où se réalise la communication linguistique. Ainsi, les enquêtes qui orientent l'emploi du catalan ou de l'espagnol selon le lieu d'utilisation de la langue choisie n'apportent aucune information significative. De plus, elles délaissent un élément clé : la motivation d'une personne qui connaît les deux langues à choisir l'une ou l'autre à un moment déterminé. Maria del Carme Font traite précisément de ce sujet dans son étude sur le bilinguisme et, plus concrètement, sur le « bilinguisme passif », où elle indique que la situation linguistique de la Catalogne est vécue avec un degré de tension important¹⁴. Cela serait en partie dû au fait que les communautés qui parlent l'une ou l'autre des deux langues — initialement d'origine et de culture différentes — se trouvent maintenant mélangées dans la société ; c'est-à-dire qu'il n'y a pas de « ghettos » de catalanophones et de « ghettos » de hispanophones, sans intercommunication, ce qui signifie que la communication linguistique est devenue une question de choix. Dans un axe qui traverse tous les milieux sociaux, chaque fois qu'il se produit un échange communicatif entre deux personnes, celles-ci doivent choisir une langue commune de communication. M.C. Font précise que le « bilinguisme passif » n'est pas accepté socialement et qu'il crée une forte sensation d'inconfort. Dans la plupart des cas, toutes les personnes — y compris celles qui appartiennent au groupe statistique qui a comme « langue plus habituelle » le catalan — passent à l'utilisation de l'espagnol en parlant avec des personnes qui parlent espagnol — y compris celles qui appartiennent au groupe statistique (du 95%) qui « comprend » le catalan et même au groupe statistique (du 74%) qui « sait le parler ». M.C. Font conclut que le fait que les Catalans n'optent pas pour le catalan en parlant avec quelqu'un qui préfère parler espagnol « démontre le peu de conscience linguistique des utilisateurs »¹⁵.

Cette conclusion est très éloquent : parler catalan requière une prise de conscience linguistique (entendue comme volonté expresse de sauvegarder la langue propre), tandis que parler espagnol n'implique aucune conscience linguistique

particulière. Cet état de choses a des conséquences importantes dans l'emploi de la langue puisqu'il est difficile de supposer que, dans une situation aussi quotidienne et spontanée qu'est la communication linguistique, quelqu'un choisisse l'option qui crée le plus de tension, c'est-à-dire parler catalan. En conséquence, le « droit de choisir », présenté par A. Fernández Díaz comme une situation idéale obtenue par les citoyens de la Catalogne, comporte en réalité une tension suivie de renonciation linguistique, accompagnée d'une dose de culpabilité de ne pas avoir assez de « conscience linguistique ». De la même façon, ceux qui voudraient toujours parler catalan en Catalogne (ce qui devrait être possible selon la loi) doivent subir cette tension jour après jour. Cette réalité ne concorde pas non plus avec la primauté supposée du catalan sur l'espagnol que devrait lui concéder le statut de « langue propre » ni non plus avec l'idée généralisée que la situation linguistique est très positive pour le catalan. Aussi, pouvons-nous imaginer que les données ne reflètent que partiellement la réalité linguistique catalane et qu'une analyse plus poussée des chiffres permettrait de constater que, loin de donner des signes d'une conjoncture favorable au catalan, ils laissent entrevoir une situation plutôt négative.

Nous avions auparavant avancé l'hypothèse qu'il existe dans la société catalane un topique quant à la situation supposée très favorable du catalan et nous voyons maintenant qu'il existe clairement un fort décalage entre la réalité que nous venons d'analyser et la perception que les Catalans ont de cette réalité. Notre hypothèse de départ pour expliquer ce décalage est que la réalité que les Catalans jugent lorsqu'ils valorisent la situation est simplement la réalité légale dans sa version la plus abstraite sur laquelle compte la Catalogne : la Constitution Espagnole et le Statut d'Autonomie de la Catalogne. Par exemple, nous avons vu qu'à la question « Quelle est votre opinion sur la situation présente, en générale, de la langue catalane ? » 68,4% des personnes interrogées répondaient qu'elle était « positive / très positive ». Par contraste avec cette opinion, en leur demandant leur impression sur la nouvelle Loi du Catalan, seulement 57,4% la considéraient « positive / très positive » et 14,8% l'estimaient « négative / très négative »¹⁶. En leur demandant pourquoi ils la considéraient négative, les deux principales raisons évoquées étaient : « le catalan ne devrait pas être obligatoire » et « elle discrimine l'espagnol ». Des opinions exprimées dans cette enquête, des déclarations d'hommes politiques citées précédemment, ou de la pratique commune des Catalans à parler espagnol quand l'interlocuteur le fait, nous pouvons conclure qu'en réalité, ce qui est considéré comme positif c'est l'idée générale et abstraite de la connaissance par tous du catalan. Par contre, le passage à la pratique, et donc à l'application de cette loi, et le fait que l'utilisation de la langue catalane puisse être obligatoire dans certaines sphères de la société (fonctionnariat et services publics, par exemple) sont considérés comme négatifs.

Une autre explication du déséquilibre entre réalité et perception linguistiques peut être retrouvée dans le cadre du bilinguisme passif. Comme nous l'avons

signalé, le passage automatique à l'espagnol avec ceux qui préfèrent parler cette langue continue d'être une pratique courante. Nous avons vu que ce choix linguistique est dû au fait que les Catalans doivent faire preuve d'une certaine conscience linguistique pour parler en catalan dans cette situation, tandis que parler espagnol ne requière pas d'effort de conscience particulier de la part du parlant. Par contre, le fait que les Catalans ne maintiennent pas la langue catalane dans cette situation ne peut pas être considéré comme une question d'option personnelle, puisque l'option contraire (parler catalan) crée une tension trop forte pour qu'on puisse espérer que tout le monde soit disposé à la surmonter à chaque instant communicatif. Ce choix est pourtant souvent perçu par la population comme une option personnelle (les Catalans *pourraient* théoriquement utiliser le catalan dans cette situation, personne ne leur interdit) et pourtant, cet aspect n'est pas inclus dans l'ensemble de choses à considérer négativement quand les parlants valorisent la situation linguistique de la Catalogne.

Finalement, comme nous l'avons suggéré précédemment, les données peuvent parfois porter à confusion, en montrant une proportion entre l'emploi du catalan et de l'espagnol proche de 50% - 50%. Ce type de chiffres offre une vision erronée d'égalité, étant donné que l'idée de double officialité linguistique peut être mal interprétée et nous faire penser qu'elle implique que l'objectif est d'obtenir que 50% de la population utilise « plus » le catalan et l'autre 50% utilise « plus » l'espagnol. En réalité, la double officialité des deux langues a pour but d'assurer qu'une personne pourra utiliser n'importe laquelle des deux langues sans nier ce même droit à une personne que voudrait utiliser l'autre.

Par conséquent, nous pouvons conclure que le décalage entre la réalité et sa perception (ce qui configure un topique), peut s'expliquer par différentes raisons : d'une part, en valorisant la situation linguistique en Catalogne, les gens ne considèrent pas la réalité en elle-même mais ce qu'elle pourrait être (la législation dans sa forme la plus abstraite). D'un autre côté, les gens considèrent que si les catalanophones ne profitent pas du bilinguisme passif c'est par choix mais ne l'incluent pourtant pas dans la catégorie d'aspects négatifs, quand en réalité il révèle que le catalan ne se trouve pas au même niveau que l'espagnol. Finalement, la population catalane valorise des données qui sont en réalité plutôt défavorisantes, à cause d'un concept erroné de ce qu'elle peut espérer au vu de la loi.

Ces trois aspects de la perception actuelle de la réalité linguistique de la Catalogne peuvent trouver leur explication dans le poids de l'histoire. Après les années de répression linguistique ouverte des institutions politiques, la situation nouvelle où les lois protègent l'utilisation du catalan est perçue comme très favorable par les Catalans qui ne regardent pas au-delà. Le poids de l'histoire explique aussi que le catalan vive maintenant dans une situation sociolinguistique particulière. José María Sánchez-Carrión¹⁷ et Bernat Joan Mari¹⁸ placent la langue catalane dans une situation intermédiaire entre langue nationale et langue régionale ou minoritaire,

étant donné qu'elle exhibe des caractéristiques communes aux deux : d'un côté elle est une langue officielle, jouissant d'un statut de langue propre, d'un nombre élevé d'utilisateurs et d'un certain prestige social et culturel ; de l'autre, elle partage son caractère officiel et n'est pas majoritaire dans tous les domaines d'emploi linguistique sur son territoire. Les langues régionales et les langues nationales sont soumises à des appréciations différentes : les premières ne sont pas langues d'emploi obligatoire, mais font l'objet de protection et d'études, ainsi que de curiosité philologique et anthropologique, et les secondes sont des langues qui peuvent être obligatoires dans un territoire déterminé sans que personne ne remette en question ce statut. Étant donné l'ambivalence de la situation linguistique catalane, les Catalans ne savent pas trop à quoi ils peuvent prétendre et cultivent l'idée que la langue catalane est une langue qui doit être protégée mais pas imposée.

Nous venons de constater et d'examiner l'existence d'un lieu commun au sein de la société catalane, fruit de l'histoire et de l'administration actuelle. Cependant il est impossible de connaître l'évolution de ce lieu commun et si avec le temps la perception deviendra réalité ou si, à l'inverse, la réalité modifiera la perception.

¹ J.-C. Anscombe, « De l'argumentation dans la langue à la théorie des topoï », dans J.-C. Anscombe (éd.), *Théorie des topoï*, Paris, Kimé, 1995, p. 39.

² O. Ducrot, « Topoï et formes topiques », cité dans R. Amossy et A. Herschber Pierrot, *Stéréotypes et clichés. Langue, discours, société*, Paris, Nathan, 1997, p. 97.

³ Voir F. Ferrer i Gironès, *La persecució política de la llengua catalana*, Barcelone, Éd.62 1985, pour plus d'information sur la persécution politique de la langue catalane depuis

le décret de Nueva Planta jusqu'à aujourd'hui. Cette ouvrage inclut les textes des décrets qui d'une façon ou une autre ont réagi contre l'utilisation du catalan en Catalogne.

- ⁴ En Espagne, il y a une autre région hors de ces communautés autonomes où l'on parle catalan, il s'agit de la Frange d'Aragon, appartenant à la Communauté autonome d'Aragon et qui partage frontière avec la Catalogne. En France, l'on parle le catalan dans une partie du Département des Pyrénées Orientales. Nous pouvons aussi trouver des catalanophones à Alguer, une petite ville en Sardaigne.
- ⁵ M.C. Font, « Informe sobre política lingüística. Any 1999 » (Direcció General de Política Lingüística ; Generalitat de Catalunya. Source : www.upc.es/slt/alatac/cat/dades). En deuxième position, se trouve le galicien, avec 2 millions et demi d'utilisateurs.
- ⁶ M.C. Font, *ibid.*
- ⁷ Débat d'investiture du Président J. Pujol (VI^e législature). Source : www.gencat.es/generalitat/president/dis5.htm
- ⁸ A. Fernández Díaz (source : www.ppcat.org). Le Parti Populaire se trouve à la tête du Gouvernement espagnol depuis 1996 et c'est le parti de l'opposition au Gouvernement catalan.
- ⁹ M.C. Font, *op. cit.*
- ¹⁰ Recensement linguistique de la Généralité de la Catalogne réalisé en 1996 et publié en 1998.
- ¹¹ *Avui*, 19/04/98.
- ¹² M.C. Font, *op. cit.*
- ¹³ J.A. Fishman, *Sociolinguistics : A Brief Introduction*, Massachussets, Newbury House Publishers, 1970 ; ou son « Introduction », dans *Bilingualism in the Barrio*, Indiana, University Publications, 1971.
- ¹⁴ Par « bilinguisme passif » on entend une situation où chaque interlocuteur parle une langue différente (M.C. Font, *Estudi sobre el bilingüisme a Catalunya* [1994], Barcelone, Institut de Sociolingüística Catalana ; Direcció de Política Lingüística de la Generalitat de Catalunya, p. 9. Inédit).
- ¹⁵ *Ibid.*
- ¹⁶ Il est aussi éloquent le pourcentage élevé de personnes ne sachant ou ne voulant pas répondre à cette question.
- ¹⁷ J.M. Sánchez Carrión, *Un futuro para nuestro pasado. Claves para la recuperación del euskara y teoría de las lenguas*, Estella, Gráficas Lizarra, 1987.
- ¹⁸ B. Joan i Marí, *Les normalitzacions reexides : Aproximació a l'estudi de les llengües nacionals a l'Europa del s. XX*, Barcelone, Oikos Tau, 1996.